

LCi
LaCiotatinfos

COHESION SOCIALE Agir pour les Ciotadens

ANCRE MARINE
Un centre commercial flambant neuf

TRADITION
Le mois de l'Épiphanie

ÉVÈNEMENT
Sous le soleil de Tahiti

A partir du 2 janvier 2007

Chez Carrefour le durable remplace le jetable

Votre magasin Carrefour,
ne distribue plus de sacs jetables
En achetant ce sac réutilisable
disponible en caisse,
vous participez à
la protection de la nature.
Ce geste simple et responsable,
permet de contribuer
à la préservation durable
de notre environnement.


J'agis responsable
avec Carrefour 



sommaire

4 CITOYENNETÉ

Le Contrat enfance jeunesse
Les jeunes citoyens au travail

5 RÉALISATIONS

Saint-Jean sauvé des eaux
Carré Saint-Jacques : les travaux avancent

6 À 7 ENTREPRENDRE

Toujours plus de commerces à La Ciotat
La technologie de l'image vue par Rémi Quittard

8 A 9 ZOOM

Chantiers navals :
faites appel à votre mémoire

10 À 11 VIE SOCIALE

Recensement 2007
Des jeunes sur la voie de l'insertion

12 ACTUALITÉ

Un métier, un avenir

13 À 19 DOSSIER

PRIORITÉ À LA COHÉSION SOCIALE

20 À 21 VIE DES QUARTIERS

Le Cucs, nouvel outil de politique sociale

22 PORTRAIT

Marine Cordera, le trial au féminin

23 L'ACTION DES ASSOS

FDL, association dynamique
Concours de Ciotadines

24 À 25 REPORTAGE

La tradition de l'Epiphanie

26 À 30 LOISIRS

La Ciotat sous les tropiques
Les rendez-vous du théâtre du Golfe
Tout pour réussir son mariage
Couleurs et lumières aux Pénitents bleus
La carte jeun+ plébiscitée
Numéros utiles

31 ELUS

Tribune libre - Permanences



éditorial

Élu de proximité par excellence, le maire est de tous les représentants de la communauté nationale celui qui connaît le mieux les réalités du terrain. Au contact de la vie quotidienne des habitants de sa ville, il a une approche très concrète des problèmes auxquels ils sont confrontés, il est à l'écoute de leurs attentes, de leurs espoirs.

Afin de mieux cerner les besoins des Ciotadens je fais réaliser chaque année par le Centre communal d'action sociale une étude, le «panorama social», qui nous permet d'agir de manière plus efficace.

Pour ma part, je considère que le rôle premier d'un maire est d'assurer la cohésion sociale de sa commune. Permettre à chacun de trouver sa place au sein de la cité, créer les conditions d'un «bien vivre ensemble», c'est tout le sens de ma démarche.

Pour parvenir à cet objectif, j'ai estimé qu'en premier lieu il fallait mener une action volontariste dans le domaine de l'emploi. C'est pourquoi l'implantation d'entreprises constitue l'une de mes priorités, pour donner à chacun les moyens de travailler à La Ciotat et d'y vivre dans des conditions qui correspondent aux besoins des individus et des familles. Pour cela j'ai instauré l'idée du parcours résidentiel. Il s'agit de permettre aux Ciotadens de trouver un logement adapté à leur situation : du logement social jusqu'à l'accession à la propriété, en passant par l'acquisition aidée qui donne accès à un logement à des prix modérés.

L'emploi et le logement sont la pierre angulaire de toute politique sociale. Si une ville et son maire ne peuvent répondre à toutes les problématiques, j'ai malgré tout souhaité mettre en œuvre tous les outils et les moyens afin d'aider et d'accompagner les familles et les personnes dans les différentes étapes de leur vie dans un monde en pleine mutation. Un chiffre résume l'ampleur de l'action que nous avons menée, mon équipe et moi-même, depuis 2001 dans le domaine du social : 33 millions d'euros ont été consacrés par la Ville à la famille, au logement, à la santé, aux interventions sociales ainsi qu'aux actions en direction des jeunes.

En 2007, je reconduirai avec la même détermination mes engagements au service de la cohésion sociale... pour que La Ciotat avance.

A toutes et à tous je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2007 et vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu vendredi 19 janvier, à 18h30, à la salle Paul-Eluard.

PATRICK BORÉ

Maire de La Ciotat
Conseiller général des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la Communauté urbaine



• Magazine mensuel gratuit de la ville de La Ciotat • Imprimé à 22 000 exemplaires sur papier recyclé recyclable • Directeur de la publication : Patrick Boré • Directeur de la Communication : Gilbert Malapert • Coordinatrice du LCI : Sabine Lamberti • Secrétaire de rédaction : Corinne Gillet • Rédaction : Joël de Falco, Laurence Delachaume, Christiane Ganteaume-Huot, Laetitia Rotondo Nolwenn Le Garrec • Photos : Didier Bonaccorsi, Catherine David, Laurent Lucca, Georges Vera • Chef de fabrication : Georges Vera • Conception et réalisation maquette : Catherine Richard • Photogravure et impression : Trulli • Distribution : Marcel Gonzalez • La Ciotat Infos est téléchargeable en PDF sur le site internet de la ville : www.laciotat.com • Contact : direction de la Communication de la ville de La Ciotat - Rond-point des messageries maritimes - 13600 La Ciotat - Tél. 04 42 08 88 00 - Fax. 04 42 08 87 55 • E-mail : communication@mairie-laciotat.fr

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 29 JANVIER 2007

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

• Petite Enfance et Jeunesse

PRIORITÉ À L'ACCUEIL ET AUX ACTIVITÉS

Lors de sa séance du 18 décembre dernier, le Conseil municipal a approuvé le Contrat Enfance Jeunesse 2006-2009, qui succède aux Contrat Temps Libres et Contrat Enfance. Ce dispositif contractuel, signé entre la Ville et la Caisse d'allocation familiales, a pour vocation de mieux répondre aux besoins des familles en augmentant l'offre de places dans les multi-accueils - collectif et familial - pour les tout-petits, dans le cadre de projets d'établissements spécifiques. Il en sera de même pour les structures municipales telles que les centres de loisirs, les garderies périscolaires et les structures d'accueil des jeunes. Par ailleurs, l'objectif est de maintenir et développer les animations ludiques, culturelles et sportives destinées aux enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires, organisées sur l'ensemble du territoire communal par la municipalité en partenariat avec le tissu associatif.



• Distinction

PATRICK BORÉ HONORÉ

C'est en présence de sénateur, député, élus régionaux, départementaux et locaux, corps constitués, famille et amis, que Jean-Claude Gaudin, président de la Communauté urbaine, a remis, le 24 novembre dernier, les insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à Patrick Boré. Au cours de son allocution, Jean-Claude Gaudin

a tenu à rendre hommage à l'esprit d'équipe et à l'engagement du maire de La Ciotat au service de sa Ville, et à lui témoigner de la reconnaissance générale pour le travail accompli. *«La ténacité dont fait preuve Patrick Boré à vouloir ce qu'il y a de mieux pour ses concitoyens est récompensée, a-t-il indiqué ; il suffit pour cela de voir combien La Ciotat a changé depuis quelques années.»*

EN DIRECT DU CMJC

• Projets

LES JEUNES ÉLUS AU TRAVAIL

Le Conseil municipal de jeunes citoyens, composé de trente collégiens élus par leurs pairs, a tenu sa première séance plénière le 2 décembre dernier, en salle du conseil municipal. À cette occasion, les jeunes élus ont présenté leurs projets, répartis en trois groupes de travail : « Animations et loisirs », « Sport » et « Cadre de vie ». Chacun a pu s'inscrire dans le groupe de son choix pour porter des projets aussi variés que la création d'un bowling, l'organisation d'activités inter-collèges, la construction d'un skate park ou encore l'installation de cendriers en centre-ville. À partir du 8 janvier, ces jeunes conseillers municipaux se réuniront tous les quinze jours afin de poursuivre l'élaboration de leurs projets. La prochaine séance plénière est prévue le 31 mars prochain.



SAINT-JEAN

Réfection du réseau d'eaux pluviales

Afin d'éliminer tout risque d'inondation aux abords des écoles et du camping de Saint-Jean, la municipalité lance un vaste chantier de réfection du réseau d'eaux pluviales.

La sécurité de la population, et en particulier celle des enfants, est l'un des fers de lance de la politique municipale. C'est pourquoi les deux vallats situés aux abords du camping et des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Jean, seront entièrement rénovés entre mi-janvier et fin avril. Le chantier prévoit l'élargissement et la consolidation du vallat passant sous l'avenue de Saint-Jean, afin d'augmenter la capacité d'écoulement des eaux pluviales. Ainsi, avec une capacité de 18 m3 par seconde, cet ouvrage pourra bientôt absorber les eaux d'un orage centennal.

Par ailleurs, il sera procédé à différents aménagements, dont la mise en place d'une rampe d'accès conduisant au vallat, sécurisant ainsi le passage des enfants et des poussettes et la démolition de l'ancien poste à gaz, désaffecté.

Afin d'améliorer l'accueil des parents, un espace sera créé face à l'école ; il sera aménagé, à terme, en place arborée avec bancs et espaces conviviaux et permettra de sécuriser les entrées et sorties de l'école primaire.

En complément de ces travaux, le deuxième vallat, compris entre les deux écoles, sera quant à lui dallé, afin de permettre l'aménagement d'un parking réservé au personnel des écoles.

L.D.



Carré Saint-Jacques

LES TRAVAUX AVANCENT

La réhabilitation du Carré Saint-Jacques avance à grands pas. Depuis le début des travaux en septembre dernier, la société d'économie mixte Sogima a d'ores et déjà réhabilité les façades de l'ancien collège des Oratoriens, boulevard Jean-Jaurès, et mis en place les fondations de la future résidence qui accueillera 38 logements en accession à la propriété, boulevard de la République. L'achèvement du parking souterrain de la résidence permet à présent d'entamer la construction des murs d'élévation du bâtiment, rue Saint-Jacques et rue Lucien-Martin. La livraison de la résidence est prévue à la fin de l'année 2007. A terme, ce sont 75 logements dont 37 à vocation sociale, 1 000 mètres carré de nouveaux commerces, ainsi que des espaces et équipements publics, qui composeront ce nouveau quartier du cœur de ville dans le but d'améliorer le cadre de vie des Ciotadens et de redynamiser le commerce du Centre-ville.

L.D.

CIRCULATION MODIFIÉE

Dans le cadre de la réhabilitation du Carré Saint-Jacques, la rue Lucien-Martin devra être fermée par intermittence, dans sa portion comprise entre le boulevard de la République et la rue Saint-Jacques. Ainsi, à partir de la mi-janvier et jusqu'à la fin du mois d'avril, la circulation des véhicules et des piétons y sera interdite, pendant des périodes de courte durée, renouvelables. Une déviation sera mise en place par la rue des Capucines, afin de minimiser la gêne occasionnée aux riverains durant la réalisation de ce vaste chantier.

DU NEUF CÔTÉ COLLÈGE

Le chantier du futur collège, implanté sur la Zac de la Source du Pré, vient tout juste de démarrer. Destiné à remplacer le collège Jean-Jaurès, il accueillera 500 élèves et sera équipé d'un plateau sportif et d'un gymnase.

ANCRE MARINE

Un centre commercial attractif



Le maire, Patrick Boré, entouré de Jeanine Lallouette, Thierry Sportich de la SARL ML et Gavino Briscas, adjoint délégué au Développement économique, lors de l'inauguration

L'inauguration du centre commercial de l'Ancre marine en décembre dernier concrétise une fois encore la volonté municipale de revitaliser le tissu commercial local composé de quelque 800 commerces.

«**a**

vec l'aménagement de l'îlot Saint-Jacques qui intégrera bientôt 1 000 m² de commerces en Centre-ville, la zone commerciale de l'Ancre marine fait partie des dossiers majeurs de notre programme politique en termes de création d'emplois et de développement économique, annonce le maire, Patrick Boré. Cet équipement permet en effet de générer 150 nouveaux emplois destinés en priorité aux Ciotadens, et de redynamiser le tissu commercial local par l'implantation de dix enseignes reconnues et complémentaires aux commerces du Centre-ville». Figurent ainsi les enseignes de renommée nationale et internationale McDonald's (restauration rapide), Casa et Maisons du Monde (décoration), Maxi Toys (jouets), Sport 2000 (mode et accessoires de sport), Aubert (puériculture), Gémo (habillement), Banque Populaire (établissement bancaire), Massa pneus (centre auto) et d'ici peu BS Diffusion (électroménager).

La diversification des activités commerciales de ces moyennes surfaces a été particulièrement étudiée pour freiner l'évasion financière de la clientèle ciotadenne - estimée à 60 millions d'euros - vers Aubagne et la Valentine. Une aubaine, donc, pour les Ciotadens qui n'ont plus besoin de se déplacer pour faire leurs courses... «En proposant une offre diversifiée de commerces, cet aménagement permet de satisfaire la demande des Ciotadens, mais aussi d'attirer et fidéliser à La Ciotat de nouveaux clients du bassin de chalandise qui compte pas moins de 100 000 habitants !» se réjouit Gavino Briscas, adjoint au maire délégué au Développement économique. Un objectif double qui devrait donc donner un nouveau souffle aux commerces de proximité.

L'extension, d'ici l'été 2007, du centre commercial avec la création d'un nouveau bâtiment, complètera par ailleurs l'offre proposée, pour satisfaire des clients toujours plus nombreux...

L.D.

CRÉATION DE NOUVEUX COMMERCES

Porté par la société SARL ML en partenariat avec la Ville, le centre commercial de l'Ancre marine s'étend actuellement sur 8 000 m². La construction prochaine d'un nouveau bâtiment permettra d'accueillir, sur 3 000 m², de nouveaux commerces, dont un restaurant de type brasserie, un centre de soins SPA, un magasin de téléphonie, un magasin d'optique, un magasin d'équipement à la personne, un magasin d'ameublement ainsi qu'une salle de sport.



photos : C.D.



UN CIOTADEN **INVENTE** LA CAMÉRA VIRTUELLE

Un jeune Ciotaden et ses deux camarades, viennent d'être récompensés pour leur invention dans le domaine de la réalité... virtuelle.

La réalité virtuelle, Rémi Quittard est tombé dedans quand il était petit. Fou de jeux vidéos et d'images de synthèse depuis toujours, il a même décidé d'en faire son métier... Avec raison, puisque c'est une récompense bien réelle que ce Ciotaden de 25 ans, inscrit au master «Arts et technologies de l'image» de l'Université Paris 8 vient de recevoir. Avec deux de ses camarades, Xavier Gouchet et Nicolas Serikoff, il a mis au point une installation interactive qui permet de reproduire, dans un espace virtuel, les mouvements d'une caméra traditionnelle. Une application qui a décroché le «Prix de l'usage innovant» lors du dernier concours «3D3» (prononcez 3D Cube) organisé par la société Virtools, éditeur du logiciel support de l'installation, et Le Cube, une pépinière d'entreprises d'Issy-les-Moulineaux entièrement dédiée à la création numérique. «Notre installation permet de capturer à la fois les mouvements du caméraman et ceux de la caméra, explique Rémi. Par exemple, quand le caméraman zoome, ça zoome aussi dans l'espace 3D et il le voit en temps réel sur l'écran installé sur la caméra, comme s'il était dans l'espace 3D. Pour les professionnels du cinéma, qui ne sont pas forcément des familiers de la souris, les possibilités sont très intéressantes. Ils peuvent par exemple préparer facilement des storyboard en 3D». Rémi, Xavier et Nicolas ont le projet de participer au Siggraph 2007, qui se tiendra cet été à San Diego, USA. Ce salon de réputation mondiale consacré à la 3D est fréquenté par de véritables stars, comme Georges Lucas ou Steven Spielberg, toujours à l'affût des dernières innovations. Alors, qui sait... **J.D.F.**



Renseignements et démonstration sur <http://scp.camera.free.fr>



“ C'est une récompense bien réelle que Rémi Quittard vient de recevoir ”

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE, centre commercial Ancre marine, chemin du Puits de Brunet
RÊVES D'INTÉRIEURS, décoration, avenue Camugli

N

actualité

O

N



TEMOIGNAGES

Un documentaire sur les chantiers navals

La municipalité est à la recherche de films, de photos et de témoignages pour réaliser un documentaire consacré à l'histoire de la construction navale à La Ciotat, qui sera présenté à la fin de l'année.



Le maire, Patrick Boré, entouré des représentants de l'association Vence et de Thierry Mabily, archiviste de la Ville

2007 sera pour les chantiers navals une année tournée à la fois vers l'avenir... et le passé. Alors que la livraison de l'ascenseur à bateaux viendra d'ici quelques mois conforter la transformation du site en pôle de grande plaisance, la municipalité a tenu à lier ce nouvel élan à l'histoire des chantiers qui ont forgé l'identité locale pendant des décennies et tenu une place centrale dans la vie de milliers de Ciotadens. En point d'orgue d'une série de manifestations, un documentaire consacré à l'histoire de la construction navale à La Ciotat va être réalisé avec le concours des associations Vence, Cri mémoire et des Amis du Vieux La Ciotat.

«Avec le fonds Sciarli, dont la Ville a fait l'acquisition en mai dernier, nous disposons d'un véritable trésor patrimonial puisqu'il ne compte pas moins de 11 films en 16 millimètres et quelque 12 000 négatifs couleur, et noir et blanc, explique le maire Patrick Boré. Il s'agit de témoignages précieux sur les bateaux construits entre 1951

et 1989 mais nous voudrions aussi aborder la dimension humaine de cette grande aventure collective, montrer les hommes, le matériel qu'ils utilisaient, les scènes de la vie quotidienne, comme la spectaculaire sortie des chantiers. Tout ce qui est encore aujourd'hui dans la mémoire de nombreux Ciotadens et mérite d'être transmis aux futures générations». La municipalité lance donc un appel aux Ciotadens, toutes générations confondues, qui ont travaillé aux chantiers navals afin de recueillir leurs témoignages. Pour compléter ce documentaire, la Ville souhaite pouvoir faire des copies de films amateurs, de photos, de documents sonores, etc., conservés par les particuliers. Les objets dont vous pourriez faire don sont aussi les bienvenus. Ainsi, ce documentaire qui sera publiquement présenté en septembre lors des Journées du patrimoine, sera le reflet le plus juste possible de notre mémoire collective.

J.D.F.



C.D.

• Recensement

L'INSEE FAIT LES COMPTES

Au dernier recensement, nous étions officiellement 31 923 Ciotadens. Pas un de plus, pas un de moins. Sept ans plus tard, La Ciotat s'est-elle enrichie de nouveaux arrivants ? Les premiers chiffres ne devraient pas être connus avant fin 2007, toutefois l'Insee (Institut national de sondages et d'études statistiques) pourrait nous donner une estimation dans le courant du mois de janvier, à partir des résultats obtenus au cours de ces trois dernières années. Pour affiner cette estimation, une quatrième tranche du recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 24 février. Comme précédemment, seuls 8 % des logements de la commune, soit environ 1 600, seront concernés. Les foyers sélectionnés par l'Insee seront informés début janvier par courrier déposé par l'agent recenseur qui, muni d'une carte officielle et soumis au secret professionnel, commencera ses visites dès le 18 janvier. Toutes les informations collectées resteront confidentielles et il est obligatoire de répondre au sondage. Ces données régulièrement actualisées, permettent en effet aux pouvoirs publics de mener des politiques économiques et sociales qui collent au plus près aux réalités démographiques. **L.R.**



TELETHON 2006 BRAVO À TOUS !

La mobilisation des Ciotadens à l'occasion du dernier Téléthon a permis de récolter plus de 13 000 euros de dons. Les initiatives ont été nombreuses, certaines même inattendues comme celles de Sébastien Arecchi qui a fait le trajet Montpellier-La Ciotat en vélo. Au terme de ce périple de 240 kms en 8h45 non stop, il a récolté 525 euros de dons au profit de l'AFM.



C.D.

• Home services

SERVICES À DOMICILE

Le succès fulgurant de l'association d'aide à domicile marseillaise «Home services», créée en 1993, a poussé ses dirigeants à mettre en place deux antennes dans la région, l'une à Aix-en-Provence, et l'autre à Aubagne, qui couvre également le territoire de La Ciotat. «*Il fallait absorber les 1 400 clients*» explique la responsable du secteur, Laetitia Solomiac. Travaux ménagers (rangement, ménage, vaisselle...), assistance aux personnes âgées et dépendantes (préparation des repas, garde, aide à la toilette non médicalisée...), garde d'enfants, soutien scolaire, petits travaux de jardinage, l'association est présente sur tous les fronts, sept jours sur sept. Composée de professionnels à l'écoute des besoins - 223 salariés qualifiés, diplômés ou bénéficiant d'une formation - elle étudie soigneusement chaque demande afin d'en atténuer le coût. Détentrice des agréments «simple» et «qualité», elle permet, en outre, à ses clients une réduction d'impôts de 50 % des dépenses engagées, dans les conditions fixées par la loi. **L.R.**

Home services : tél. 0 810 116 090

ERRATUM

UNE MALENCONTREUSE ERREUR S'EST GLISSÉE DANS L'ARTICLE PARU LE MOIS DERNIER, CONSACRÉ À CHARLES REVEST, ET NON PAS CLAUDE, ANCIEN TITULAIRE DES ORGUES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME, DÉCÉDÉ EN OCTOBRE DERNIER. NOUS PRÉSENTONS TOUTES NOS EXCUSES À LA FAMILLE ET AUX PROCHES POUR CETTE MÉPRISE.



• Insertion professionnelle

DES JEUNES SUR LA BONNE VOIE

Dans le cadre de l'ETAPS*, nouveau dispositif financé par le Conseil régional et soutenu par la Ville, huit jeunes se sont inscrits au CANA** afin de bénéficier du tout nouveau module «Communication, prévention, santé» mis en place en septembre dernier.

Sortis du circuit scolaire, ils partagent tous la même ambition : se remettre à niveau afin d'intégrer une formation qualifiante (BEP, CAP...) ou un emploi de qualité. Orientés par la Mission locale au sein de l'ETAPS, espace animé par les organismes de formation CANA, GRETA et ARFM, les jeunes de 16 à 25 ans du territoire de La Ciotat et de ses environs (Ceyreste, Cassis, Carnoux, Roquefort-la-Bédoule) ont ainsi la possibilité de suivre des cours de français, langue vivante, culture générale... dans le cadre de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Agés de 16 à 21 ans, ils sont huit à s'être inscrits au CANA, pour intégrer, au centre de formation et d'apprentissage Louis-Benet, le nouveau module «Communication, prévention, santé», mis en place en partenariat avec le PAEJ***. Des thématiques aussi diverses que le secourisme, l'alcool, le tabac, la santé mentale, la contraception, la violence, la discrimination, le droit et la justice y sont abordées par des professionnels. «Les jeunes sont appelés à travailler sur différents supports de communication : presse, vidéo et radio» explique Véronique Heurtier, coordinatrice du module. Par ailleurs, ils se réunissent une fois par mois en groupes de paroles pour s'exprimer librement sur les différents thèmes. **L.D.**

* Espace territorial d'accès aux premiers savoirs

** Centre de formation et d'accompagnement à l'emploi

*** Point écoute accueil jeune



• Compostage

Le bon geste

Dans le cadre du «programme régional de promotion du compostage individuel» à l'initiative de la Région et de l'ADEME (Agence gouvernementale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), des ateliers gratuits d'initiation au compostage se déroulent à La Ciotat, pour la seconde année consécutive. Lieu de rencontre des amateurs à la main verte, les Jardins de l'Espérance - association d'éducation à l'environnement - accueillent ces rendez-vous mensuels. Les ateliers sont ponctués de démonstrations et le public peut ainsi observer les différents stades du compost et apprendre les astuces et les techniques pour obtenir un produit de qualité. Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site internet www.compostage-au-jardin.org **N.L.G.**

**Le premier jeudi de chaque mois à partir de 14 heures
Jardins de l'espérance, chemin des Poissonniers
Tél. 04 42 08 01 12**

contact@jardindesperance.org



Le chiffre

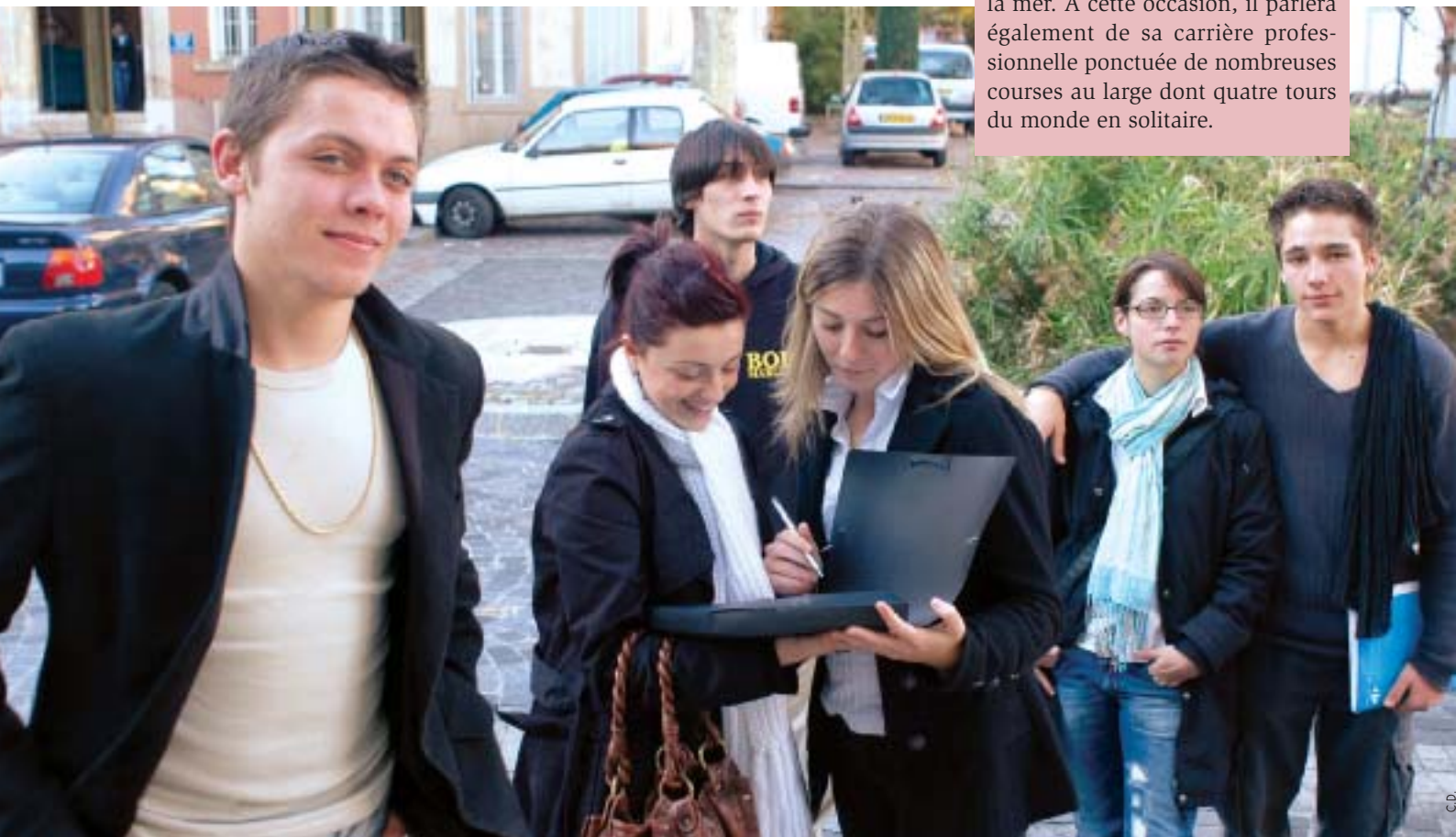
320

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES QUI PARTIRONT EN CLASSE DE NEIGE CETTE ANNÉE, ENTRE LE 8 JANVIER ET LE 5 AVRIL, DANS LE CHALET MUNICIPAL DE PRAZ-SUR-ARLY, EN HAUTE-SAVOIE.

UN MÉTIER, UN AVENIR

**MARC THIERCELIN
INTERVIENT AUPRÈS
DES JEUNES**

Le grand navigateur, Marc Thiercelin, interviendra au cours du forum, afin de présenter au public les secteurs d'activité liés à la mer. À cette occasion, il parlera également de sa carrière professionnelle ponctuée de nombreuses courses au large dont quatre tours du monde en solitaire.



Le 9 février prochain au complexe Paul-Eluard, le premier forum des métiers et des formations ouvrira ses portes au public et notamment aux jeunes, afin de les informer sur l'ensemble des secteurs d'activités et des formations existantes.

«Les jeunes ont souvent une vision déformée des métiers. L'idée de ce premier forum est donc de provoquer la rencontre directe avec des personnes exerçant des professions qui les intéressent, de manière à confirmer ou infirmer leur projet professionnel» indique Jean-Philippe Ritzler, principal du collège Jean-Jaurès. Organisée, en liaison avec le lycée Méditerranée, par les collèges de La Ciotat (Jean-Jaurès, Matagots et Virebelle) et de Cassis, le lycée Lumière et le Centre d'information et d'orientation (CIO), la manifestation, ponctuée de conférences et tables rondes, accueillera, outre le grand public, près de 900 élèves de troisième et seconde.

Un sondage réalisé au préalable auprès de ces élèves révèle que c'est le secteur multimédia-audiovisuel qui suscite le plus grand intérêt, suivi d'un ensemble droit-justice-sécurité, des secteurs de la santé et du social, puis les métiers du sport. En revanche, les domaines de l'industrie nautique et des banques sont «boudés» des élèves,

alors qu'ils sont tous deux porteurs d'un grand nombre d'emplois dans la région. L'occasion sera donc donnée aux jeunes de découvrir des secteurs

d'activités peu ou mal connus. Cette meilleure connaissance des métiers s'accompagnera d'une présentation des formations correspondantes, grâce notamment à la présence sur le forum de plusieurs établissements partenaires. «Beaucoup de nos élèves ont du mal à envisager des études hors de La Ciotat, souligne Françoise Lacaze, directrice du CIO. En étant mieux informés par des contacts directs avec professionnels et formateurs, ils pourront ainsi mieux cibler leur choix d'orientation en cohérence avec leur projet professionnel».

Préparés par leurs enseignants à ce face à face avec les professionnels et les organisateurs de formation, les élèves pourront également développer leur réseau de relations auprès des entreprises, en prolongeant ce premier contact par des stages d'observation, notamment. **L.D.**

**Accueil des collèges : 13h30-17h15 - Accueil public : 17h30-19h
Tél. 04 42 08 43 17**

LES
DOSSIS

L'action sociale au service des familles

DES GARDERIES PÉRI-SCOLAIRES À LA CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX, EN PASSANT PAR LE MAINTIEN DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE, LA MUNICIPALITÉ S'EST DONNÉ LES MOYENS, DEPUIS 2001, DE MENER UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE COHÉSION SOCIALE. POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES FAMILLES DANS UN MONDE QUI CHANGE RAPIDEMENT.



Comment mener une politique sociale juste et efficace ? À cette question ô combien d'actualité, la municipalité de La Ciotat apporte depuis plusieurs années déjà une réponse concrète qui dépasse les clivages partisans. *«En la matière, nous avons pour ligne de conduite d'agir au quotidien, en évitant d'installer les gens dans une logique d'assistanat, explique le maire, Patrick Boré. Tout en étant très attachés à la notion de responsabilité individuelle, nous sommes parfaitement conscients qu'il est nécessaire aujourd'hui d'accompagner nos concitoyens, et tout particulièrement les familles, pour les aider à faire face aux évolutions rapides du monde dans lequel ils vivent. C'est une ambition qui se manifeste à chaque âge de la vie, aussi bien dans l'aide que nous souhaitons apporter aux jeunes parents que dans notre politique en faveur d'un logement digne et adapté pour tous ou encore de nos efforts envers les aînés, dont le nombre a sensiblement augmenté à La Ciotat ces dernières années. À chaque génération ses problématiques... auxquelles correspondent des réponses et des actions spécifiques, dans la mesure de ce qu'une municipalité peut faire, bien sûr».*



photos : C.D.

“ Aider nos concitoyens à faire face aux évolutions rapides du monde dans lequel ils vivent ”

AIDER ET CONSEILLER LES JEUNES PARENTS

Les jeunes parents ayant parfois le plus grand mal à conjuguer vie professionnelle et vie familiale, la Ville se préoccupe par exemple tout particulièrement des capacités des crèches. Il existe aujourd'hui 375 places sur La Ciotat, tous systèmes de garde confondus, dont 130 gérées directement par la Ville dans les structures «multi-accueil». C'est beaucoup mais ce n'est pas assez, car les listes d'attente sont longues... Pour y remédier, la municipalité a mis, en 2004, un terrain à disposition de la crèche Les Pitchouns d'Athélia, d'une capacité de 60 places. Une structure venue combler un besoin qui se faisait sentir de longue date dans les zones d'activités. Dès 2007, la capacité d'accueil de la crèche familiale des Matagots sera accrue de dix places, la solution de la garde par des assistantes maternelles ayant largement fait ses preuves.

La récente mise en place de garderies périscolaires dans trois établissements pilotes (Saint-Jean, La Salis et La Garde) obéit à la même logique : celle d'offrir un peu de souplesse aux familles dans lesquelles les deux parents travaillent, en leur permettant de faire garder leurs enfants le matin avant l'école et le soir, au-delà des dispositifs existants, à des tarifs très raisonnables. *«C'est un exemple parmi d'autres de l'aide que nous souhaitons apporter aux familles, insiste Claude Pierre Martinez, premier adjoint, délégué aux Affaires sociales. Nous avons ainsi ouvert place Louis-Marin un local dans lequel l'association «Petits pieds, grand pas» organise régulièrement des espaces de paroles pour les jeunes parents en mal de réponses sur la bonne attitude à adopter, l'autorité, le dialogue, etc. Il n'y a évidemment aucun caractère obligatoire, mais ceux qui le souhaitent peuvent être*



L'action sociale en chiffres depuis 2001

33 millions d'euros
CONSACRÉS PAR LA VILLE,
À LA FAMILLE,
AU LOGEMENT, À LA SANTÉ,
AUX INTERVENTIONS SOCIALES
ET AUX ACTIONS EN
DIRECTION DES JEUNES

15 millions d'euros
ENGAGÉS PAR LE CENTRE
COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE POUR L'ENSEMBLE
DE SES MISSIONS

82
PLACES SUPPLÉMENTAIRES ONT
ÉTÉ CRÉÉES EN MULTI-ACCUEIL





Au total, 265 logements
seront construits sur la ZAC
de la Source du pré



j'entends par là non seulement avoir un toit au-dessus de sa tête, mais aussi disposer d'une habitation qui corresponde à ses besoins... Quand on vit à quatre dans 50 m², on est, aussi, «mal-logé» ! Or, le marché de l'immobilier est aujourd'hui tellement tendu que ce droit reste malheureusement théorique dans de nombreux cas. En premier lieu, il faut répondre à l'urgence, ce que nous faisons dans le cadre du CCAS et de l'association Station Lumière qui va bientôt s'installer villa Bianco (voir ci-dessous). Ensuite, et c'est véritablement une de mes priorités, il faut restaurer les conditions d'un parcours résidentiel. Schématiquement, c'est permettre aux familles de passer au fil du temps d'un appartement à loyer modéré à un logement aidé, puis à l'accession à la propriété». En concertation avec les services de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, compétente en matière d'habitat, la municipalité suscitera ainsi d'ici 2010 la création de 300 habitations aidées ou à coûts maîtrisés, relevant soit du logement social classique soit de l'accession sociale à la propriété. Déjà au-dessus du seuil obligatoire des 20% de logements sociaux fixé par la loi SRU, La Ciotat souhaite rester à ce niveau. Comment ? Sur les 265 nouveaux logements attendus à la Zac de la Source du pré, 70 auront par exemple une vocation sociale. Le plan local d'urbanisme (PLU) prévoit par ailleurs que tout programme immobilier lancé sur des terrains nouvellement rendus constructibles devra comporter une proportion de logements sociaux comprise entre 25 et 50%. «La mixité sociale est à ce prix, ajoute Patrick Boré, sachant que les bailleurs sociaux et la Ville seront bien évidemment aux côtés des privés pour qu'ils atteignent cet objectif».

soutenus». A travers ses programmes d'hygiène bucco-dentaire conduits dans toutes les écoles primaires, et la sensibilisation à une bonne nutrition menée en partenariat avec la société Sogeres dans les cantines, la municipalité se préoccupe par ailleurs de la santé de ses plus jeunes administrés. Des démarches approuvées et soutenues à la fois par la PMI (Protection maternelle et infantile) et par les conseils d'école.

LE DROIT AU LOGEMENT

En matière de logement également, la Ville fait preuve d'un volontarisme qui va au-delà de ses simples obligations. «Se loger est un droit fondamental, réaffirme le maire. Et



GV



LL

Une fois qualifié, le Carré Saint-Jacques abritera 75 nouveaux logements



LL

LOGEMENTS : DES SOLUTIONS D'URGENCE

Trouver un toit pour quelqu'un qui se retrouve en grande difficulté, à cause d'un accident domestique ou encore d'une expulsion, est souvent une question d'heures. C'est pourquoi la Ville a désigné au sein du CCAS des agents référents chargés d'appliquer des procédures de prise en charge. Il s'agira par exemple de loger à l'hôtel une famille dont le logement vient de brûler, et qui se retrouve à la rue, et de l'accompagner dans ses efforts de relogement. Par ailleurs, la villa Bianco, avenue Subilia, va être entièrement réaménagée avec l'aide de l'État pour accueillir l'association Station Lumière, centre d'hébergement d'urgence créé en 1996, dont les locaux de l'avenue Gallieni ont accidentellement brûlé. Une fois rénovée, la villa Bianco aura une capacité d'accueil de 11 places, dont une adaptée aux personnes handicapées.



LL

L'aide au maintien à domicile figure parmi les principales missions du CCAS

LES AÎNÉS AU CŒUR

Dernier grand volet de l'action sociale, l'aide aux aînés a été au cœur des préoccupations de la Ville ces dernières années, ce qui s'est traduit par la création dès 2001 d'un service municipal spécifique. Elle prend plusieurs formes, car il n'est pas possible de s'adresser de la même manière à de jeunes retraités qu'à ceux qui appartiennent au «quatrième âge», les plus de 75 ans. Aux seniors actifs, la Ville propose une large gamme d'activités. Tête de pont de cette politique, le centre municipal Marius-Deidier. Cette structure culturelle et sportive qui a fêté l'an dernier ses 20 ans compte aujourd'hui plus de 800 adhérents. Par ailleurs, c'est le CCAS qui veille sur les plus fragiles, en coordonnant le Plan canicule ou le plan de veille hivernale ou encore en assurant les conditions du maintien à domicile avec des dispositifs tels que le service de soins infirmiers. «Ces dernières années, le portage de repas a plus que doublé, se félicite Claude Pierre Martinez. La télé-assistance, le service des aides ménagères ou encore les soins à domicile permettent également de vieillir dans de bonnes conditions chez soi. Ce n'est pas un hasard si on compte aujourd'hui 700 bénéficiaires de ces prestations, à un titre ou à un autre. Bien entendu, ce n'est pas forcément une solution pour toutes les personnes âgées et c'est pourquoi nous nous réjouissons de la rénovation et de la modernisation des maisons de retraite Le Rayon de soleil et Lou Cigalou». Des maisons de retraite dans lesquelles sont organisées régulièrement des rencontres avec les jeunes Ciotadens car il ne suffit pas de s'occuper de chaque âge de la vie, il faut aussi favoriser le maintien d'un lien et d'un dialogue entre les générations.

J.D.F.



En octobre dernier, le service de portage de repas à domicile a enregistré, pour la première fois, 3000 repas servis





CCAS, LA CHEVILLE OUVRIÈRE DU SOCIAL

S'il demeure un organisme d'aide et d'assistance, le centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne aussi des actions de prévention et des politiques de «développement social local». La vitrine du CCAS reste bien sûr son offre de services, qui va de l'aide au maintien à domicile jusqu'à l'aide à la recherche d'emploi - particulièrement en direction des Rmistes - et à la formation, en passant par le placement des personnes en difficulté ou l'accompagnement socio-éducatif lié au logement. Il réalise également chaque année un Panorama social qui permet d'évaluer les besoins sociaux des habitants de la commune. Par ailleurs, le CCAS s'occupe de l'accueil d'urgence des personnes qui se retrouvent en soudaine difficulté, suite à un sinistre (incendie, inondations, etc.) ou à une situation d'exclusion. Du côté de la prévention, il met en œuvre localement, en partenariat avec les associations du territoire, les Plans canicule et grand froid. Enfin, il intervient même dans le domaine humanitaire, pour venir en aide à des victimes de grandes catastrophes.



D.B.

MIEUX VIVRE SON HANDICAP

Afin de permettre au mieux l'intégration des personnes à mobilité réduite dans la Cité, la municipalité a consenti des efforts particuliers dès le milieu scolaire. Ainsi, pour répondre aux demandes des familles, sept emplois d'Auxiliaires de vie scolaire (AVS) ont été créés, permettant à des élèves des écoles primaires souffrant d'un handicap de vivre leur scolarité plus facilement. En matière d'accessibilité, la mairie a également mené plusieurs actions, telles que le dispositif Handiplage en bord de mer, ou encore l'installation d'un ascenseur à l'entrée de l'Hôtel de ville, pour que chacun se sente bien dans sa ville.

UNE AGENCE IMMOBILIÈRE POUR AIDER LES MAL-LOGÉS

L'agence immobilière à caractère social (AICS) vient de passer une convention avec la municipalité en vue d'installer une antenne à La Ciotat. Objectif : proposer à moyen terme vingt nouveaux logements à loyer conventionné, en persuadant les propriétaires d'appartements vacants de les louer à nouveau. Pour ce faire, l'agence dispose de moyens juridiques ad hoc, comme la capacité de garantir au propriétaire jusque-là réticent le paiement du loyer ou le retour du logement dans un état satisfaisant à la fin de la location. Ces logements seront attribués par la Ville.

Pour les demandes de dossier, contactez le service municipal du Logement au 04 42 08 88 00



C.D.



COHESION SOCIALE

Du neuf dans la politique de la ville

**LE «CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE»
REMPLECE DÉSORMAIS LE «CONTRAT DE VILLE».
LES ASSOCIATIONS JOUERONT TOUJOURS UN RÔLE IMPORTANT,
MAIS ELLES TRAVAILLERONT EN ÉTROITE COLLABORATION
AVEC LES COLLECTIVITÉS ET LES SERVICES PUBLICS
POUR APPORTER ENSEMBLE DES SOLUTIONS
À DES PROBLÈMES PRÉCIS.**

Le «Contrat de ville» est mort, vive le «Contrat urbain de cohésion sociale» ! Le CUCS, c'est son petit nom, est un nouvel outil au service de la politique de la ville, officiellement présenté le 6 décembre dernier en salle du conseil municipal à tous les acteurs concernés. Une convention tri-annuelle 2007-2009 qui devrait lier la commune avec l'Etat, la Région et la Communauté urbaine

Marseille Provence Métropole, sera d'ailleurs prochainement passée en vue de rendre opérationnel ce nouveau contrat, qui sera doté de moyens financiers propres.

«En ce qui concerne les secteurs ciblés, il n'y a pas de nouveauté, explique Patrick Boré, maire de La Ciotat. Nous concentrons toujours nos efforts en matière de politique de la ville sur le



centre ancien, sur Fardeloup et sur l'ensemble Abeille, Maurelle, Matagots. Le but est lui aussi inchangé, puisqu'il s'agit toujours d'accompagner les populations les plus fragilisées afin qu'il n'y ait pas de citoyenneté à deux vitesses, en fonction du quartier dans lequel on vit. Mais la philosophie du CUCS est sensiblement différente de celle du «Contrat de ville», dont les associations étaient les acteurs majeurs. Demain, nous continuerons à solliciter les associations, mais elles travailleront avec les collectivités locales et les services publics sur des schémas d'intervention précis. En clair, les différents partenaires se concerteront pour réduire des problèmes récurrents, comme l'échec scolaire, l'habitat dégradé ou le chômage des jeunes».

Dès aujourd'hui, les différents partenaires du CUCS engagent un travail de réflexion autour du territoire concerné, pour élaborer un programme d'actions qui doit être bouclé en mars 2007. Sans attendre cette échéance, un nouvel appel à projets a été lancé auprès du

Fardeloup



Centre-ville



photos : C.D. - D.B. - L.L. - G.V.

L'Abeille

monde associatif par la mission Politique de la ville, qui est chargée de construire et d'animer le nouveau dispositif. Les projets présentés par les associations aideront à compléter les «fiches actions», qui se répartissent entre cinq grandes thématiques : Habitat et cadre de vie, Éducation, Emploi et développement économique, Santé et enfin Citoyenneté et prévention de la délinquance. Les premières réalisations concrètes du CUCS devraient voir le jour avant la fin 2007.

J.D.F.



La Maurelle



Les Matagots



Une jeune fille, une passion

MARINE CORDERA
CHAMPIONNE DE PROVENCE DE MOTO TRIAL

La belle et les motards

À tout juste 17 ans, la jeune Ciotadenne vient de décrocher son premier titre de championne de Provence de moto trial. Un sport de garçon ? Elle prouve que non..

des jambes longilignes, un regard de déesse et un sourire enjôleur. Comme quoi on peut faire de la moto et être féminine ! À tout juste 17 ans, Marine Cordera vient de faire taire les mauvaises langues, un brin machistes, qui voient d'un œil moqueur la gent féminine enfourcher une moto, trial de surcroît, alors qu'il leur serait plus logique qu'elle chausse des ballerines ! En novembre dernier, la lycéenne en Terminale S a en effet décroché, à Lançon, le titre de championne de Provence en catégorie initiation. Et au milieu des garçons, s'il vous plaît ! «*J'ai dû courir avec eux parce qu'il n'y avait pas assez de filles*, explique Marine. *Au début, ils me taquinaient un peu et ne me faisaient pas de cadeaux. À la dernière compétition, ils étaient bien motivés pour me battre*». Mais les entraînements réguliers dispensés par un «pro», Jérôme Delair, et les conseils éclairés de son suiveur qui n'est autre que son papa, Bernard, ont pu hisser Marine à un niveau prometteur. «*Elle a même gagné une manche au championnat de France, catégorie Trophée, le 20 août dernier, dans le Var. Cette fois, c'était entre filles*» rajoute, avec fierté, Martine, sa maman.

Pour les époux Cordera, motards depuis de longues années, voir leur fille unique se mesurer aux garçons sur des deux-roues est quasiment une consécration. «*En fait, tout ça est parti de mon père*, souligne la championne. *Il a voulu se mettre au trial et j'ai essayé. J'ai aimé immédiatement. Il m'a alors acheté une moto et j'ai disputé des compétitions parce qu'il y règne une ambiance particulière*». Cette année, Marine va avoir du pain sur la planche : il faudra jongler entre les entraînements pour un éventuel titre de championne de France, et les révisions pour le Bac, une priorité ! «*La moto reste un loisir*, concède-t-elle. *Il me faut avant tout décrocher le Bac afin de pouvoir intégrer une école d'ingénieur*».

L.R.



• ECRITURE

DITES-LE AVEC DES MOTS

Après une vingtaine d'années d'existence, l'association marseillaise L'encre bleue vient d'ouvrir à La Ciotat une antenne qui se tient tous les jeudis de 10h à 11h30, à la Maison des associations. «*Le principe est simple, expliquent les bénévoles ; nous prenons la main et le stylo de la personne assise en face de nous et qui a des difficultés pour remplir un formulaire, rédiger un courrier - administratif ou personnel -, un curriculum vitae, une lettre de motivation... On essaie de comprendre et de rédiger pour elle*». Encore peu connue à La Ciotat, l'association entend bien se faire connaître pour offrir ses services, entièrement gratuits, au plus grand nombre.

• POESIE

CONCOURS DE CIOTADINES

Connaissez-vous la Ciotadine, ce court poème, créé il y a cinq ans par Frédéric Ganga, de l'association Zygo ? C'est un acrostiche, c'est-à-dire un poème dont les vers commencent successivement par les lettres qui composent le nom «La Ciotat» et dont les rimes peuvent avoir de nombreuses variantes. La formule remporte un vif succès puisque l'association organise jusqu'au 11 mars prochain un concours par correspondance. Pour participer, rien de plus simple : il suffit d'adresser les textes par courrier électronique (ciotadine@voila.fr). Un autre concours de Ciotadines aura lieu le 24 mars, en direct cette fois-ci, à l'occasion du 5e festival de poésie partagée. Outre la poésie, l'association Zygo anime des ateliers mensuels dans ses locaux (18 rue Vignol) : langues étrangères le premier mercredi du mois à 20h, et écriture, le deuxième vendredi, à 19h. Un troisième atelier, consacré aux échanges de lectures, a lieu le premier vendredi à 18h, à la Maison des associations. Nouveauté cette année : les jeux de rôle sur table, qui n'attendent que des inscriptions pour démarrer.

C.G.H.

Infos au 04 42 08 53 31



Un local pour tous à Fardeloup

L'association de quartier Fardeloup Dynamisme Loisirs est installée depuis peu dans ses nouveaux locaux.

Depuis décembre, des locaux flambant neufs accueillent, en effet, le public au bâtiment K au cœur de Fardeloup, où l'association FDL organise toute l'année des activités de lien social. Ces locaux, dont la surface a été doublée, ont été entièrement réhabilités, en partenariat avec la Ville, dans le cadre de la programmation investissement du Contrat de Ville, afin d'améliorer l'accueil et le confort du public. L'Etat et la Région sont également co-partenaires de même que le bailleur Erilia. Lors de l'inauguration, le maire Patrick Boré rappelait aux acteurs sociaux présents en nombre la volonté municipale de développer une politique de proximité comprenant un accueil pour tous, un accès aux droits, et proposant des activités pour tous les âges. «*Ce local niché au cœur de Fardeloup est l'aboutissement d'années de travail, un nouvel outil de cohésion sociale à portée des habitants du quartier. D'autres projets similaires verront le jour en 2007, dans différents quartiers de la ville*». C.G.H.

UN DVD POUR L'AMIANTE

L'amiante est une maladie professionnelle reconnue depuis plus de vingt ans. Aux chantiers navals de La Ciotat, les victimes ont été, et seront encore longtemps, nombreuses. L'association «Centaure» - du nom de ce bateau lancé aux chantiers de La Ciotat - accompagne ces victimes et leur famille qui ont souhaité livrer leur triste expérience pour la mémoire, mais aussi pour faire passer aux jeunes un message de vigilance à l'égard des nouveaux produits qui sont chaque jour mis sur le marché. La mission Politique de la Ville a aidé l'association à réaliser un DVD qui sera l'objet de débats auprès des classes qui en feront la demande. Réalisé en partenariat avec CRI Mémoire, sous le titre : «Amiante : histoires vécues», ce DVD rassemble une vingtaine de témoignages de victimes de l'amiante. Il sera projeté au public pour la première fois le 12 janvier 2007 à 17h30, à la salle Baugnies-de-Saint-Marceaux.

C.G.H.

Entrée libre

Fêtons l'épiphanie !

A partir du 6 janvier, c'est l'Épiphanie, le Jour des Rois... Mais sait-on que cette fête, symbolisée par le partage de la galette, est, à l'origine, plus importante que Noël ?

Le nom «épiphanie» brille par lui-même : il vient du mot grec qui signifie «apparition». Ce jour-là, le Seigneur s'est manifesté aux Rois mages qui sont venus le voir à Bethléem, guidés par l'étoile du berger. Ainsi l'Épiphanie était la fête la plus solennelle, après Pâques, jusqu'à ce que la célébration de la naissance de l'enfant Jésus soit fixée au 25 décembre, par le pape Jules 1er au IV^e siècle.

Qui étaient les Rois mages ?

C'est dans l'évangile de Saint-Matthieu que l'apparition du Christ aux Rois mages est relatée : *«Voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent : où est le roi des Juifs qui vient de naître, nous avons vu se lever son étoile, et nous sommes venus pour nous prosterner devant lui... Entrant dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie, sa mère et lui offrirent leurs présents»*. Melchior lui offrit de l'or, parce qu'il était roi, Balthazar de l'encens, parce qu'il était dieu, et Gaspard de la myrrhe (résine du balsamier, arbre d'Arabie, panacée de la médecine antique), parce qu'il était homme. En Espagne encore, ce sont les Rois qui apportent les cadeaux aux enfants. Le mot mage, issu du babylonien *magoush*, désignait, chez les Mèdes, les officiants des cérémonies rituelles, où l'astrologie jouait un rôle essentiel. Ces trois rois figurent sur nos cartes du ciel dans les trois étoiles rapprochées et alignées que l'on nomme le «baudrier d'Orion».



La fève, germe de vie

La fève symbolise le germe de vie : cachée dans la galette que l'on partage, elle porte chance. Celui qui la trouve est le «roi». À l'époque des Romains, lors des Saturnales - fête proche du solstice d'hiver symbolisée par Saturne, maître des semailles réussies et du renouveau verdoyant -, celui qui la trouvait, même si c'était un esclave, avait tout pouvoir sur l'assemblée, le temps du repas rituel. Ce jour-là, on suspendait les hostilités, et tout le monde se faisait des cadeaux. Rien d'étonnant à ce que la fève en fasse partie, avec sa forme, sa valeur nutritive, et les propriétés d'exaltation mentale qu'on lui attribuait quand elle était en fleurs. La fève était, dans toute la Méditerranée orientale, le symbole de l'acte divin de fécondation.

C.G.H.

La galette symbole

DE NOS JOURS ENCORE, POUR FÊTER L'ÉPIPHANIE, MOMENT DE GRÂCE, LA TRADITION EST DE PARTAGER, ENTRE LES CONVIVES PLUS UN - LA PART DU PAUVRE -, UNE GALETTE, OU, EN PROVENCE NOTAMMENT, UNE BRIOCHE EN COURONNE GARNIE DE FRUITS CONFITS. UN ENFANT CACHÉ SOUS LA TABLE DÉSIGNE QUI RECEVRA CHAQUE PART. CELUI QUI TROUVE LA FÈVE ÉTANT LE ROI, IL CHOISIT SA REINE ET DOIT OFFRIR LA PROCHAINE GALETTE.



LA BRIOCHE DES ROIS PROVENÇALE



RECETTE

- 250 g de farine, 2 œufs,
- 100 g de beurre
- 1 sachet de levure de boulanger
- 3 c. à soupe de lait
- 2 c. à s. d'eau de fleur d'oranger
- 2 c. à s. de sucre en poudre
- 2 sachets de sucre vanillé
- des fruits confits à volonté

• A ne pas oublier : une fève
Dans un grand saladier, verser la farine et le sachet de levure. Dans une casserole, faire tiédir le lait et l'eau de fleur d'oranger. Verser ce mélange dans le saladier et pétrir à la main. Rajouter le sucre vanillé et les fruits confits (en mettre quelques-uns de côté pour la déco). Casser les œufs dans le saladier tout en continuant à pétrir. Couper le beurre en morceaux et l'ajouter au mélange en plusieurs fois. Lorsque la pâte est homogène et ne colle plus au bol, laisser reposer au moins 2 heures. Puis recommencer le pétrissage pendant 2 ou 3 minutes et ajouter la fève. Poser la pâte en forme de boule sur une feuille de papier cuisson, et glisser du papier roulé au centre pour former le trou. Laisser encore lever pendant une heure avant de mettre 30 minutes au four à 190°. Décorer avec les fruits confits et du sucre.



Sous le soleil de Tahiti

UN COUP DE FROID ? BESOIN
DE SOLEIL ? PARTEZ POUR LE
PACIFIQUE AVEC LA TROUPE
DU TIKI THÉÂTRE DE MOOREA
QUI SE PRODUIRA, POUR
LA PREMIÈRE FOIS À LA CIOTAT,
LE 15 FÉVRIER PROCHAIN
À LA SALLE PAUL-ELUARD.

Des pagnes, des paréos et la volupté du déhanchement des vahinés, comme si vous y étiez... Le 15 février prochain, à partir de 21 heures, il ne manquera plus que le sable fin à la salle Paul-Eluard pour avoir des allures de vacances du bout du Monde. Au cours d'une grande tournée en France, la célèbre troupe du Tiki théâtre de Moorea fera escale à La Ciotat, dans le cadre du festival d'hiver de Passion'Arts, pour présenter son spectacle «Dances et légendes de Tahiti», expression de son riche héritage culturel. *«Ce spectacle est unique et exceptionnel. C'est plus que de la danse»*, se réjouit le responsable de la programmation, Roland Decherchi, par ailleurs président fondateur de l'association.

Fondée il y a une vingtaine d'années par l'homme de spectacle Olivier Briac, la troupe du Tiki théâtre s'exprime avec excellence dans des chorégraphies riches et variées, mêlant tradition et modernité. C'est donc une plongée dans la culture polynésienne qu'il propose à travers l'exploration des danses du Pacifique (Hawaï, Nouvelle Zélande, les Samoa...) rythmées par des chants cho-raux envoûtants et les accords d'instruments traditionnels tels que le grand tambour, la flûte nasale, le pahu et les ukulélés. Les costumes, fabriqués de plumes, de fibres, d'écorces, de feuillages et de coquillages, donnent, par leur authenticité, une dimension encore plus spiri-tuelle au spectacle. *«La danse et la musique sont partie prenante de la vie traditionnelle des hommes et des femmes de Polynésie, explique Olivier Briac. La danse et la tradition se sont adaptées aux coutumes popula-ires pour se fondre en un art universel et intemporel per-mettant de raconter toute l'histoire de la Polynésie»*.

En février, entrez dans la danse et venez donc découvrir les légendes de Tahiti. Dépaysement garanti !

L.R.

**Tarifs : 33 euros (normal), 30 euros (réduit),
20 euros (enfant)**
**Réservations : Passion'Arts, 12 rue Gueymard
Tél. 04 42 83 08 08**



THÉÂTRE DU GOLFE



Richard Balhaus

AMOUR ET CHANSONS

L'amour, voilà un thème cher à Agnès Debord. Après ses deux premiers spectacles «L'amour vache» et «L'amour toujours», elle nous revient le 25 janvier avec «Dans l'air», où elle chante, entre autres, ses propres textes. Ici encore, elle évoque l'amour et ses aléas, les folies dans lesquelles il nous entraîne parfois. Le tout avec entrain et légèreté au rythme d'une musique empreinte de swing et d'accords entraînants. Strass et paillettes, music-hall et frivolité, le spectacle d'Agnès Debord est tout à fait unique en son genre. **«Dans l'air» - Le 25 janvier à 20h30, au Théâtre du Golfe**

PERRAULT REVISITÉ

Figurant parmi les principaux initiateurs du renouveau de l'art du récit en France, conteur et écrivain, Bruno de la Salle est un habitué des contes populaires. Il a choisi pour notre plus grand plaisir l'un d'entre eux, Barbe Bleue qu'il a remanié... à sa façon. Un vieil homme à l'existence modeste vit avec ses quatre filles à marier. Tel est le commencement de ce spectacle qui nous projette dans un univers fantastique où parfois même les objets s'animent. Mise en scène par la compagnie Vertigo, adepte du mélange de genres, la pièce mêle habilement théâtre, danse et musique. Poétique, tout en subtilité, elle ravira petits et grands.

«La Barbe bleue» - Le 2 février à 18h30, au Théâtre du Golfe



Jean-Marc Labbé

SOUDAIN, UN GRAIN DE SABLE...

Le 18 janvier, ce n'est pas de plage ni de désert dont il sera question mais du tout petit grain de sable qui change le cours d'une existence : ici, la maladie. Isabelle Janier - à la fois auteur, metteur en scène et comédienne - dépeint les états d'âme, les peurs et les doutes, mais aussi l'énergie, la force et la philosophie d'une femme face à une telle épreuve. C'est donc l'histoire d'un challenge, d'une lutte, dont l'enjeu se résume à la vie. Pas de tirade larmoyante ni de fausse complaisance, Isabelle Janier fascine par ce ton si juste. On conserve un sourire devant la gravité. C'est certainement là que réside son talent. **N.L.G.**

«Grain de sable» - Le 18 janvier à 20h30, au Théâtre du Golfe



Pierre Grosbois

INFOS ET
RÉSERVATIONS
THÉÂTRE
DU GOLFE
TÉL. :
04 42 08 92 87

EXPOSITION



C.D.

DES ARTISTES DE LUMIÈRE

Le salon annuel «Lumières de l'art» se tiendra du 18 au 28 janvier à la chapelle des Pénitents bleus. L'occasion pour plus de 100 peintres amateurs – dont le plus jeune a 8 ans - de présenter leur travail. La plupart des artistes exposeront dans la catégorie «huile», mais il y aura également des dessins, aquarelles, pastels et quelques photographies. La remise des prix aura lieu le 18 janvier à 18h30, à l'occasion du vernissage. Le public quant à lui pourra voter pour son œuvre préférée tout au long de l'exposition.

C.G.H.

Exposition ouverte du mardi au dimanche, de 14h à 18h

Peinture

SYMPHONIE DE COULEURS

Du 9 au 25 février prochain, la chapelle des Pénitents bleus accueillera Marie-Claude Quesnel-Pèpe, artiste peintre ciotadenne, pour une exposition intitulée «Couleurs et lumières».

Initiée tout d'abord à la peinture à l'huile puis à la peinture au couteau - «un procédé qui met en exergue les couleurs et le relief» précise-t-elle - elle a eu pour maître-peintres Firmin puis Robert Michel, Oscar de France. Elle s'affirme aujourd'hui dans un style qui lui est désormais plus personnel, déjà récompensé par de nombreux prix.

L'exposition comportera une cinquantaine de tableaux dont une grande partie représente des fleurs ou des paysages provençaux aux tons pastel, thèmes favoris de l'artiste. Des éléments que Marie-Claude photographie en général au préalable et travaille au sein de son atelier, au calme, seule, dans un contexte propice à l'inspiration. **N.L.G.**

Vernissage le 9 février à 18h30 à la chapelle des Pénitents bleus en présence de Robert Michel



D.B.

SALON DU MARIAGE

Tout pour le meilleur

Les 3 et 4 février, la chapelle des Pénitents bleus servira d'écrin au salon du mariage. L'occasion de préparer au mieux ce grand moment.

Le Salon du mariage revient s'installer à la chapelle des Pénitents bleus, avec une équipe dynamique conduite par Daniel Salenc, du Fournil Lumière, également président de l'association «La Ciotat, les commerçants passionnés», initiatrice de cet événement, avec le soutien de la municipalité. Le week-end des 3 et 4 février, le Salon du mariage réunira une vingtaine d'artisans et commerçants spécialistes du mariage et de l'événementiel en général : bijoux, fleurs, faire-part, ateliers de confection de robes de mariées sur mesure, dragées, mais aussi traiteur, pâtissier, photographe, esthéticienne, voyageur, loueur de voitures, liste de cadeaux de mariage... Absolument tout ce qui est nécessaire à la réussite d'une belle fête sera sur place. «Avec ce salon, s'enthousiasme Daniel Salenc, tous les corps de métier concernés sont représentés et nous sommes en mesure de créer un événement à la hauteur des aspirations des gens, clés en main, que ce soit pour un mariage ou toute autre occasion».

La manifestation sera ponctuée de démonstrations par les artisans eux-mêmes : défilés de robes et de costumes de mariés, composition de bouquets, coiffures, organisation d'un buffet... sans oublier, le samedi soir, la confection d'une pièce montée en direct. Les plus chanceux quant à eux gagneront un bon d'achat de 500 euros - à utiliser auprès des commerçants présents - à l'issue du tirage au sort qui aura lieu le dimanche soir.

C.G.H.

Horaires : de 9h à 20h le samedi, et de 9h à 19h le dimanche



R. Verrognon

«Tout ce qui est nécessaire à la réussite d'une belle fête sera sur place»



Le maire, Patrick Boré, la marraine, Marie-Pierre Ripert et le conseiller municipal délégué aux Sports, René Canezi, entourés des lauréats, pour la traditionnelle photo de famille

PALMARES

Les sportifs à l'honneur

Ce sont les prouesses sportives, fil conducteur de la soirée, qui étaient à l'honneur lors des Trophées sportifs le 30 novembre dernier à la salle Paul-Eluard. Une occasion pour la Ville ainsi que pour les associations ciotadennes de récompenser leurs meilleurs champions. Sous le regard bienveillant de la marraine ciotadenne Marie-Pierre Ripert - plusieurs fois championne du monde de Body-Fitness - quinze trophées ont été attribués à des sportifs ou à des équipes déjà lauréats dans leur discipline, au niveau régional, national ou international. Dans un décor particulièrement soigné, la manifestation a attiré plus de 500 personnes.

De nombreux sports étaient représentés dont certains, tels que la gymnastique acrobatique ou le VTT Trial, ont fait l'objet d'une démonstration en direct. **N.I.G.**

LES LAURÉATS

CATÉGORIE MÉRITE

- Equipe masculine poule honneur - de 16 ans de ACC Hand ball
- Mario Demeru de l'Olympic club coureurs pédestres
- Noémie Ritzler du Club ciotaden de nage avec palmes
- Eva Escalante du Judo club ciotaden

Prix spécial à l'Ecole de triathlon de La Ciotat

CATÉGORIE PERFORMEUR

- Ernest Turco du Vélo sport ciotaden
- Equipe poussins du Cercle des nageurs ciotadens (Julie Loubière, Anaïs Mariage, Camélia Bouacida et Brice Roubaud)
- Anthony Lachab de l'Athletic ring ciotaden
- Equipe cadettes d'Acrosport du lycée Lumière (Alison Pabion, Marie Mougín, Elise Varini, Delphine Blin, Carine Hugues, et Laura Marec)

Prix spécial à Joseph Alberti de l'OCCP

CATÉGORIE ÉLITE

- Jean-Marie Arnaud du Groupement de plongée et d'études sous-marines
- Leslie Pialat-Faisse du club de judo Kodokan
- Sébastien Schutz du CCNP
- Charlotte Demange du Squash club

Prix spécial à l'équipe Minimes de boxe française du collègue des Matagots : (Laurent Acaries, Sylvain Acaries, Robert Robbiano, Maxime Selva, Thomas Perez)



COMMERCE

LE TEMPS DES SOLDES

C'est parti pour la 4e foire aux soldes, organisée pendant quatre jours par les commerçants de la Ville et Yves Jullien animation, avec le concours de la municipalité. Comme chaque année, les commerçants offriront des rabais - dont certains pourront aller jusqu'à 70% - sur des articles de prêt-à-porter : vêtements, chaussures, lingerie, cuir... ainsi que bricolage et pêche. *«Face au succès remporté par les foires aux soldes précédentes, nous avons dû réserver cette année la salle Saint-Marceaux en plus de la salle Paul-Eluard, ce qui nous permettra d'accueillir 50 commerçants au total, précise Yves Jullien. Pendant ces deux jours, il y aura des jeux et des ventes flash, et le vendredi restera ouvert en nocturne».* A l'extérieur, une exposition vente de voitures et motos «trike», neuf et occasion, accueillera les amateurs de cylindrées. **C.G.H.**

**Foire aux soldes du 25 au 28 janvier, de 9h à 19h non stop
Complexe Paul-Eluard
Possibilité de restauration sur place**

Les bons points de la Carte jeun+



La nouvelle Carte jeun+, lancée en octobre dernier, recueille un vif succès auprès des jeunes. Rappel du dispositif.

«Grâce à cet outil, nous souhaitons favoriser la mobilité et l'autonomie des jeunes, démocratiser l'accès à la culture, aux loisirs, mais aussi aux nouvelles technologies» expliquait Jeanne-Marie Vandamme, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse, lors du lancement de la nouvelle Carte jeun +, désormais gratuite et destinée aux 14-25 ans. Quelques semaines plus tard, force est de constater que l'adhésion a été massive. Le Bureau d'information jeunesse (BIJ) a, en effet, enregistré 216 inscriptions. Ce succès a surtout été rendu possible grâce à la participation des commerçants ciotadens qui n'ont pas hésité à jouer le jeu. Quelque 75 d'entre eux (agences immobilières, coiffeurs, magasins de vêtements, restaurants...) sont partenaires du dispositif et proposent des remises allant de 5 à 30 % pour les titulaires de la carte.

Outre ces remises dans les commerces, chaque jeune, sur simple présentation de sa carte, peut également acheter au BIJ des places de cinéma, de concert et de parc d'attractions à prix réduit, obtenir quatre tickets d'entrée gratuite pour la piscine municipale, bénéficier de tarifs préférentiels pour le permis de conduire, surfer gratuitement - cinq heures au plus - sur le Net à la Cyberbase municipale ou même créer une adresse e-mail. Pour se procurer cette carte, nominative et renouvelable tous les ans, il lui suffit juste de se rendre au BIJ avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile ou un certificat d'hébergement, une photo d'identité, une autorisation parentale pour les mineurs, ainsi que deux enveloppes timbrées et libellées aux nom et adresse de l'adhérent.

L.R.

BIJ, 19 av. Fernand-Gassion - Tél. 04 42 08 83 06 - E-mail : bijlaciostat@yahoo.fr
Billetterie permanente (bowling de Bandol, cinéma Lumière La Ciotat, patinoire d'Aubagne) du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h et de 13h à 18h, et sur réservation pour les concerts et les parcs d'attractions.

A VOS MAGNETOS

La Ciotat sera une nouvelle fois à l'antenne, le 27 janvier après-midi. L'émission de France 3 Méditerranée, «C'est mieux dehors», animée par Nathalie Simon, dévoilera les plus beaux sites naturels de notre commune. Parmi eux, les calanques, l'île verte, Sainte-Fréousse, le parc du Mugel...

numéros utiles

MAIRIE DE LA CIOTAT : 04 42 08 88 00

LA CIOTAT PROXIMITÉ : 0 8000 13600

CCAS : 04 42 08 88 39

BASE NAUTIQUE MUNICIPALE :
04 42 84 58 60

OFFICE MUNICIPAL
DE TOURISME : 04 42 08 61 32

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
04 42 08 13 18

MAISON DES ASSOCIATIONS :
04 42 83 84 10

MISSION LOCALE :
04 42 08 80 50

THÉÂTRE DU GOLFE : 04 42 08 92 87

CONSERVATOIRE MUNICIPAL
DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE :
04 42 08 53 94

MUSÉE CIOTADEN : 04 42 71 40 99

CINÉMA LUMIÈRE : 08 92 68 09 75

CENTRE HOSPITALIER : 04 42 08 76 00

CLINIQUE DE LA CIOTAT : 08 26 20 75 80

MÉDECINS 24H/24 : 15

CENTRE MÉDICAL
MUTUALISTE : 04 42 08 83 30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL : 04 42 83 53 95

POLICE MUNICIPALE :
04 42 08 65 38

URGENCES POLICE : 17

URGENCES POMPIERS : 18

CENTRE DE SECOURS : 04 42 08 18 18

GENDARMERIE NATIONALE :
04 42 83 90 39

URGENCES EDF : 08 10 33 32 13

URGENCES GDF : 04 42 27 17 17

SOCIÉTÉ DES EAUX :
08 10 40 05 00

FRANCE TÉLÉCOM : 08 00 03 10 14

ANPE : 04 42 83 81 81

CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES : 08 20 25 13 10

CAPITAINE : 04 42 08 62 90

CIOTABUS : 04 42 08 90 90

CARTREIZE : 04 42 08 41 05

GARE SNCF : 08 36 35 35 35

LA POSTE : 04 42 83 80 60

RGA (101.6) : 04 42 83 47 37

LA CIOTAT FRÉQUENCE NAUTIQUE
(107 MHz) : 0 870 736 411

TAXIS :
04 42 83 32 32 / 08 00 08 20 20
04 42 08 95 72 / 06 60 73 27 04

La Ciotat mérite mieux

Comme chaque année nous assistons à une présentation idyllique des orientations budgétaires, avec de nombreuses promesses reportées d'une année sur l'autre. Une présentation de projets qui ne sont pas financés par le budget municipal, l'essentiel des actions structurantes présentées sont en fait réalisées par la SEMIDEP, le Conseil général ou la CUM, et contrairement aux allégations politiciennes, par le Conseil régional, soit vous l'avez compris chers ciotadens, hors budget de la ville.

Seules les rentrées fiscales directes payées par les Ciotadens sont en augmentation avec un taux de taxe d'habitation de 25,5 % et de taxe foncière de 33,76% sur le podium des plus élevés du département et de la région.

90 % des actions proposées sont en fait des projets lancés par la SEMIDEP, la Région, le Conseil général, la Cum, l'Etat, ou des opérations immobilières privées.

- ZAC de l'ancre marine, projet initié par la précédente municipalité et combattu par l'actuelle, à l'époque.
- Caserne des pompiers, réalisée par le Conseil général

- Les chantiers navals, reconversion haute plaisance, initiée par la précédente municipalité et grâce à la lutte des travailleurs CGT des chantiers. Et d'ailleurs M. Deflesselles à cette époque n'avait pas soutenu le projet de reconversion.

- Les logements sortis à ce jour ne sont que des logements dont le prix au M2 les rend inaccessibles à la majorité des ciotadens, et donc réservés à des gens aisés.

- Que dire du PRI, qui est enlisé, comme nous l'avons constaté lors du bilan d'activité lors du dernier conseil municipal.

Chers ciotadens voilà la réalité des projets réalisés par la droite locale, mais nous aurons le temps d'y revenir. D'ici là, bonnes fêtes et bonne année.

Groupe Communiste et partenaire,

G. BOBBIA-TOSI, G. MALLET, K. GHENDOUF

Un centre ville à l'abandon !

Un peu partout en France et dans le monde, le Centre-ville est l'objet de toutes les attentions et de tous les soins de l'équipe municipale. Il est la vitrine d'une ville et l'on y favorise les cheminements piétons, la mise en valeur du patrimoine et les animations culturelles et touristiques. À La Ciotat, le centre ville est à l'abandon ! L'artère principale, la rue des Poilus, offre à certaines heures un véritable spectacle de désolation : conteneurs à poubelles absents, sacs plastiques éventrés répandus sur les trottoirs, déjections canines qui envahissent la ville.

Partout règnent saleté et désordre. Depuis l'abandon de l'OPAH par l'actuelle municipalité, l'état général du centre ville s'est considérablement dégradé. Plus rien n'est fait pour entretenir les façades, les chaussées, les trottoirs et l'éclairage public. Les projets d'enfouissement des câbles et réseaux aériens sont tombés aux oubliettes. Certaines ruelles, en raison de l'état des chaussées, sont devenues inaccessibles aux infirmes en fauteuil ou aux jeunes mamans qui poussent leur landau. Certains îlots d'habitation ont sombré dans l'insalubrité, et les conditions de vie y sont épouvantables.

Les Ciotadens ne comprennent pas et subissent comme une humiliation le regard critique que les touristes jettent sur notre ville, et les commerçants se désespèrent de voir leur clientèle fuir vers les centres commerciaux de la périphérie.

Le retour à une véritable politique d'amélioration et de mise en valeur du Centre-ville est urgent, mais est ce réellement la volonté de l'équipe municipale en place ?

Le groupe Socialiste,

A. BOUDER, A. REYNAUD, H. LUBRANO, B. LIEBGOTT

permanence des élus

■ Claude-Pierre MARTINEZ

Premier adjoint, délégué à la Sécurité publique à la Circulation, au Personnel et aux Affaires sociales sur rendez-vous : 04 42 08 88 02

■ Jean-Louis BONAN

Adjoint au maire, délégué au Tourisme, Conseiller communautaire sur rendez-vous (le jeudi) : 04 42 08 88 95

■ Gavino BRISACAS

Adjoint au maire, délégué au Développement économique, à l'Emploi formation, à la Mission locale au PLIE, au CBE, au PACI et au FRE le jeudi de 9h à 11h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Mireille BÉNÉDETTI

Adjointe au maire, déléguée aux Affaires européennes, aux Fêtes, aux Traditions et à la Citoyenneté, Conseillère communautaire le lundi de 14h30 à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Jean-Paul MARIA-FABRY

Adjoint au maire, délégué à l'Enseignement et aux études surveillées le mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Henri MATTÉI

Adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme, au Plan de déplacement urbain, aux Travaux, à l'Infrastructure, à la Gestion du patrimoine, au Foncier et représentation dans les assemblées des copropriétaires et renseignements d'urbanisme le mardi de 14h à 16h30 sur rendez-vous : 04 42 08 88 29

■ André GLINKA-HECQUET

Adjoint au maire, délégué aux Fonctions budgétaires et financières, Correspondant Défense le mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Guy PATZLAFF

Adjoint au maire, délégué aux Affaires maritimes et à la Pêche le mercredi de 9h30 à 10h30 sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Jacqueline PELOUX

Adjointe au maire, déléguée à la Culture et au Patrimoine culturel sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Noël COLLURA

Adjoint au maire, délégué au Cadre de vie et aux petits travaux de proximité (La Ciotat Proximité) le mardi de 10h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Jeanne-Marie VANDAMME

Adjointe au maire, déléguée à la Jeunesse (BJJ), aux Classes nature, aux Colonies de vacances, aux Centres de loisirs sans hébergement, aux CLAE et aux Nouvelles technologies le mercredi de 11h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Zaven ALEXANIAN

Conseiller municipal chargé du Logement, Conseiller communautaire le jeudi de 9h à 11h30 sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ René CANÉZI

Conseiller municipal, délégué aux Sports sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Jean-Claude GUÉRAUD

Conseiller municipal délégué à l'Artisanat, au Commerce, aux Foires, aux Marchés, à l'Agriculture, Conseiller communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Josiane BALLANT

Conseillère municipale le lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Jacqueline PÉRONNET

Conseillère municipale sur rendez-vous : 06 98 12 39 55

■ Arlette SALVO

Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Lionel VALERI

Conseiller municipal chargé de la Santé et la Famille, Conseiller communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 00 poste 4187

■ Geneviève BOISSIER

Conseillère municipale, chargée du Jumelage, le mardi de 16h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Jean-Louis TIXIER

Conseiller municipal Conseiller communautaire vice-président de la commission Développement économique de la Communauté urbaine sur rendez-vous : 04 42 08 88 00

■ Marie-Thérèse CARDONA

Conseillère municipale Conseillère communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Patrick SÉRÉNO

Conseiller municipal chargé des Espaces verts le lundi matin de 10h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Jacqueline GILARDI

Conseillère municipale sur rendez-vous : 06 66 10 99 47

■ Marie BUTLIN

Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Annick BOURGEUS

Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Evelyne FLICK

Conseillère municipale chargée du Personnel le vendredi de 14h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Annick COUPRY

Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Nathalie LAINÉ

Conseillère municipale chargée de l'Environnement, des Fêtes et des Traditions le lundi de 16h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Lionel GIUSTI

Conseiller municipal, délégué aux Animations événementielles et de Loisirs le lundi tous les 15 jours de 14h à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Gérard PÈPE

Conseiller municipal chargé des Anciens combattants, Conseiller communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Bernard DEFLESSELLES

Député des Bouches-du-Rhône Conseiller régional le jeudi tous les 15 jours de 15h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 00 93

■ Bernard LIEBGOTT

Conseiller municipal, Conseiller communautaire, le mardi de 11h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Annie BOUDER

Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Aline REYNAUD

Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Henri LUBRANO

Conseiller municipal sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Geneviève BOBBIA-TOSI

Conseillère municipale Conseillère communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 37 56

■ Germaine MALLET

Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ Karim GHENDOUF

Conseiller régional Conseiller municipal sur rendez-vous : 04 91 57 53 45

■ Albert LOBELSON

Conseiller municipal sur rendez-vous : 06 62 03 95 93

*Patrick Boré
et l'ensemble du Conseil municipal
vous convient à la*

Cérémonie des vœux

vendredi 19 janvier 2007

à 18h30

Salle Paul-Eluard

La Ciotat

2007

Meilleurs Vœux

